

DEMANDE D'UN NUMERO DE VOILE « HABITABLE »

- 1) le numéro de voile est attribué pour la vie du bateau
- 2) Pour les séries monotypes très diffusées le numéro est constitué par un préfixe, suivi du numéro de coque
- 3) les séries internationales ISAF peuvent utiliser leur seul numéro de coque

Les numéros sont donnés en même temps que le premier contrat de jauge, pour les systèmes de jauge fédéraux (**Osiris habitables, ORC, JCH**), sans devoir passer par cette demande.

Pour les autres systèmes de temps compensé, précisez votre demande

- | | |
|---------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> IRC | <input type="checkbox"/> Autres - Précisez : |
| <input type="checkbox"/> Classe Libre | <input type="checkbox"/> Multicoques Habitable (jauge Multi 2000) |

Nom du demandeur :	_____
Adresse :	_____ _____
Tél. :	_____
Adresse e-mail :	_____

Nom du bateau :	_____
Type :	_____
Architecte :	_____
Constructeur :	_____
Année construction :	_____

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

Formulaire type à renvoyer à :

FFVoile – Département Compétition & Performance / Pôle Habitable – 17 rue Henri Bocquillon – 75015 Paris

Votre demande doit obligatoirement être accompagnée de votre chèque de 20,00 € à l'ordre de la FFVoile.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.